

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA FAMILLE

REPRESENTANT LEGAL 1 (adresse de facturation)

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code postal et Ville :

Profession

Tel portable :

Tel domicile :

Tel urgence :

Courriel pour la correspondance (obligatoire) :

REPRESENTANT LEGAL 2

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code postal et Ville :

Profession

Tel portable :

Tel domicile :

Tel urgence :

Courriel pour la correspondance (obligatoire) :

Qui reçoit les informations de l'établissement ? Responsable légal 1 Responsable légal 2 les deux

En cas de parents séparés / garde alternée :

Qui est facturé ? Responsable légal 1 Responsable légal 2

Le parcours musique est accessible dès l'âge de 7 ans et se décline en **3 activités obligatoires** : *Discipline instrumentale, formation musicale, Pratique collective.*

➤ DISCIPLINE INSTRUMENTALE (précisez 3 souhaits obligatoires)

Souhait 1 :

Souhait 2 :

Souhait 3 :

➤ FORMATION MUSICALE (FM) : (obligatoire jusqu'à l'obtention du Brevet d'études musicales de fin de cycle II)

➤ PRATIQUE COLLECTIVE

Après décision et validation du professeur d'instrument, l'élève devra suivre le cours de pratique collective jusqu'à l'obtention du brevet d'études musicales de fin de cycle II.

RAPPEL DES INSTRUMENTS ENSEIGNES

(Ne pas entourer)

-Basse électrique

-Batterie

-Flute Traversière

-Guitare acoustique

-Guitare classique

-Guitare électrique

-Piano

-Saxophone

-Trompette

-Violon

-Violoncelle